

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

— 000 —

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE

DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Vol. 2. Rimouski, Octobre, 1883. No 6.

— 000 —
AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte Anne* ont part à deux messes par semaine qui sont dites à leur intention. Il se dit de plus une messe par mois pour les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander.

— 000 —

AVIS.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut avoir payé l'abonnement pour avoir part aux messes qui sont dites à leur intention.

Nous prions nos abonnés de Rimouski de vouloir bien payer leur abonnement à Mlle Calixte Dion, chez M. George Welch, confiseur.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE
LE PAPE LÉON XIII.

Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique.

Le devoir du suprême apostolat qui Nous a été confié, et la condition particulièrement difficile des temps actuels Nous avertissent chaque jour plus instamment et, pour ainsi dire, Nous pressent impérieusement de veiller avec d'autant plus de soins à la garde et à l'intégrité de l'Église que les calamités dont elle souffre sont plus grandes.

C'est pourquoi, autant qu'il est en notre pouvoir, en même temps que Nous Nous efforçons par tous les moyens de défendre les droits de l'Église comme de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assailent, Nous mettons aussi Notre plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins, avec l'aide seule desquels Nos labours et Nos soins peuvent aboutir.

A cette fin, Nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de nous rendre favorable, par la pratique religieuse de son culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie, dépositaire souveraine de toute paix et dispensatrice de toute grâce, qui a été placée par son divin Fils au faite de la gloire et de la puissance, afin d'aider et de secourir de sa protection les hommes s'acheminant au milieu des fatigues et des dangers, vers la Cité Éternelle.

C'est pourquoi à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valus au peuple chrétien la dévotion du Saint Rosaire, Nous voulons que cette année, cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique, en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que, par son intercession nous obtenions de son divin Fils un adoucissement

et un terme à nos maux. Aussi, avons-Nous pensé Vénérables Frères, à vous adresser ces lettres, afin que Notre dessein vous'étant connu, votre autorité et votre zèle excitent la piété des peuples à s'y conformer religieusement.

Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu, toute sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge exempte de la souillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils, d'une telle faveur et d'une telle puissance, que jamais la nature humaine et la nature angélique, n'ont pu et ne peuvent les obtenir. Aussi puisqu'il lui est doux et agréable par dessus toute chose, d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent, il n'est pas douteux qu'Elle ne recueille, et pour ainsi dire qu'Elle ne s'empresse, d'accueillir les vœux que lui adresse l'Eglise universelle.

Cette piété si grande et si confiante envers l'Auguste Reine des Cieux n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption, intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dieu. L'histoire ancienne et moderne, et les fastes les plus mémorables de l'Eglise rappellent de souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par Elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquillité publique obtenues par sa divine intervention. De là, ces qualifications d'Auxiliatrice, de Bienfaitrice, de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de Dispensatrice de la vic-

toire et de la paix, dont on l'a saluée. Entre tous ces titres est surtout remarquable et solennel celui qui lui vient du Rosaire, et par lequel ont été consacrés à perpétuité les insignes bienfaits dont Lui est redou-
vable le nom chrétien.

Aucun de vous n'ignore, Vénérables Frères, quels deuils ont apporté à la Sainte Eglise de Dieu, vers la fin du douzième siècle, les hérétiques Albigeois qui, enfantés par la secte des derniers Manichéens, ont couvert le Midi de la France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient partout leur domination par le meurtre et les ruines.

Contre ce fléau, Dieu a suscité, dans sa miséricorde, l'insigne père et fondateur de l'ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Eglise catholique animé de l'esprit d'en haut; non avec la violence et avec les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint Rosaire que le premier il a divulguée et que ses enfants ont portée aux quatre coins du monde. Il prévoyait, en effet, par la grâce divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis et confondrait leur audace et leur folle impiété. Et c'est ce qu'a en effet justifié l'événement. Grâce à cette nouvelle manière de prier, acceptée et ensuite mise régulièrement en pratique par l'institution de l'ordre du Saint Père Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde commencèrent à reprendre racine, et les projets des hérétiques ainsi que leurs artifices à tomber en ruines. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite et la fureur des impies a été réfrénée par les armées catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force.

L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au 16^e siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain Pontife saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la Toute-Puissante Mère de Dieu en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple offert en ces jours à la terre et aux Cieux rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient sans souci du nombre, aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe ; pendant que les invalides, pieuse armée de supplicants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire, et demandaient la victoire de ceux qui combattaient.

La Souveraine ainsi suppliée ne resta pas sourde, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades (Cursolaires), la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies.

C'est pourquoi le même Souverain et Saint Pontife, en reconnaissance d'un bienfait si grand a voulu qu'une fête en l'honneur de Marie Victorieuse consacra la mémoire de ce combat mémorable. Grégoire XIII a consacré cette fête en l'appelant fête du Saint Rosaire.

De même, dans le dernier siècle, d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la Sainte Vierge Marie et avec la clôture des prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire.

Par conséquent, puisqu'il est bien reconnu que cette formule de prières est particulièrement agréable à la sainte Vierge, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Eglise et du peuple chrétien, en même temps qu'à attirer toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que plusieurs autres de Nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux. Ainsi Urbain IV. a attesté que *chaque jour le Rosaire procureit des avantages au peuple chrétien*. Sixte IV. a dit que *cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde*. Léon X. a déclaré qu'elle *est instituée contre les hérésiarques et les hérésies pévicienses*; et Jules III. l'a appelée *la gloire de l'Eglise*. Saint Pie V. a dit aussi au sujet du Rosaire, que *dans la divulgation de cette sorte de prières, les fidèles ont commencé à s'échauffer dans la méditation, à s'enflammer dans la prière, puis sont devenus d'autres hommes; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat*. Enfin Grégoire XIII. a déclaré, à son tour, que *le Rosaire avait été institué par saint Dominique, pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie*.

Guidé par cette pensée et par les exemples de Nos prédécesseurs, Nous avons cru tout à fait opportun d'établir pour la même cause, en ce temps, des prières solennelles, et de tâcher, au moyen de ces prières adressées à la Sainte Vierge par la récitation du Rosaire, d'obtenir de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous voyez, Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée: la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même qui est le bien suprême et le principe de toutes les

autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

Non-seulement vous savez combien cette situation est difficile et combien Nous en souffrons, mais encore votre charité vous en fait éprouver avec Nous les sympathiques angoisses. Car c'est une chose *des* douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle. Nous avons de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de cette époque. Ce grand Saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est *La voie, la vérité et la vie* et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné *de détruire toutes les hérésies* comme à leur Patronne auprès de Dieu.

La formule du saint Rosaire a été composée de telle manière par saint Dominique que les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette matière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la salutation angélique, et par une oraison jaculatoire à Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique, Nous pourrions voir disparaître de même les calamités dont souffre notre époque.

Non seulement Nous engageons vivement tous les chrétiens à s'appliquer, soit en public, soit dans leur demeure particulière et au sein de leur famille, à réciter ce pieux office du Rosaire et à ne pas ces-

ser ce saint exercice, mais Nous désirons que spécialement le mois d'octobre de cette année soit consacré entièrement à la sainte Reine du Rosaire. Nous décrétons et Nous ordonnons que dans tout le monde catholique, pendant cette année, on célèbre solennellement, par des services spéciaux et splendides, les offices du Rosaire. Qu'ainsi donc, à partir du premier jour du mois d'octobre prochain jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et si l'autorité ecclésiastique le juge opportun et utile, dans toutes les autres églises et chapelles dédiées à la sainte Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les Litanies Ladrétanes. Nous désirons que le peuple accoure à ces exercices de piété, et qu'en même temps, on dise la messe et l'on expose le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles, et que l'on donne ensuite avec la sainte hostie la bénédiction à la pieuse assemblée. Nous approuvons beaucoup que les confréries du saint Rosaire fassent, conformément aux usages antiques, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la religion. Cependant, si, à cause des malheurs des temps dans certains lieux, cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite plus assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de sa piété par un exercice plus diligent encore des vertus chrétiennes.

En faveur de ceux qui doivent faire ce que Nous avons ordonné ci-dessus, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise pour qu'ils y puisent à la fois des encouragements et les récompenses de leur piété.

Donc à tous ceux qui, dans l'intervalle de temps désigné, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon Notre intention, Nous concédons sept années et sept quarantaines d'indulgences, applicables à

toutes fins. Nous voulons également faire jouir de cette faveur ceux qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques dont Nous venons de parler, pourvu que dans leur particulier, ils se soient consacrés à ce pieux exercice, et qu'ils aient prié Dieu selon notre intention. Nous absolvons de toute culpé ceux qui, dans le temps que Nous venons d'indiquer, auront au moins deux fois, soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuse légitime) pratiqué ces pieux exercices, et qui, après s'être confessés, se seront approchés de la sainte table. Nous accordons encore la pleine remise de leurs fautes à ceux qui, soit dans ce jour de la fête de la Bienheureuse Vierge du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir également épuré leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la table du Christ et auront dans quelque temple prié selon Notre intention Dieu et la sainte Vierge pour les nécessités de l'Eglise.

Agissez donc, Vénérables Frères ! Plus vous avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la Souveraine Vierge, à augmenter leur confiance en Elle. Nous considérons qu'il est dans les desseins providentiels que dans ces temps d'épreuves pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge fleurisse plus que jamais dans l'immense foule du peuple chrétien. Que maintenant, excités par Nos exhortations, enflammés par vos appels, les nations chrétiennes recherchent avec une ardeur de jour en jour plus grande la protection de Marie ; qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire, à ce culte que Nos ancêtres avaient la coutume de pratiquer, non seulement comme un remède toujours présent à leurs maux, mais comme un noble ornement de la piété chrétienne.

La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et Elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître ; aux égarés celle de revenir au bien et de rentrer dans la voie du salut. Elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, inclinant vers la clémence et la miséricorde, rende au monde chrétien et à la société, tout péril étant désormais écarté, cette tranquillité si désirable.

Encouragé par cet espoir, Nous supplions Dieu par l'entremise de Celle dans laquelle Il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes Nos forces de répandre abondamment sur vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous vous donnons [de tout Notre cœur, à votre clergé et aux peuples commis à vos soins, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à saint Pierre, le 1er septembre 1883, sixième année de Notre Pontificat.

LEON PP. XIII.

— 000 —

LA FÊTE DU SAINT ROSAIRE.

Conformément aux désirs du Souverain Pontife, la fête du saint Rosaire a été célébrée avec une grande solennité à la cathédrale. L'autel était richement orné de fleurs et de lumières au milieu desquelles apparaissait la statue de la Vierge Marie. La messe a été chantée par Monsieur le Grand Vicaire. Monseigneur a assisté paré au trône et a prêché. Dans une éloquente allocution, Sa Grandeur a fait le tableau des persécutions que subit l'Eglise dans les temps actuels. Monseigneur a aussi fait un appel chaleureux en faveur de Notre Saint Père le Pape ; il a engagé fortement les fidèles à s'adresser à Celle qui est si justement appelée le *Secours des chrétiens*, pour ob-

tenir par son intercession la fin des maux qui affligent l'Eglise et le triomphe de la vérité sur l'erreur.

Dans l'après-midi, il y a eu vêpres pontificales et procession autour de l'église. Les paroissiens, répondant à l'appel de Léon XIII et de leur Evêque, sont venus en grand nombre unir leurs prières à celles des fidèles du monde entier et implorer la puissante intercession de Celle qui a détruit toutes les hérésies. Les différentes confréries, précédées de leurs bannières, ont pris part à la procession. Monseigneur portait lui-même la statue de la Sainte Vierge. Pendant la procession on a chanté les litanies, et au retour on a récité le chapelet aux intentions du Souverain-Pontife.

Le salut solennel du Saint Sacrement a terminé cette belle fête qui, nous l'espérons, n'est qu'un avant-goût de celle qui annoncera bientôt au monde entier la fin de la persécution et la victoire de l'Eglise.

— 000 —

BEAU TÉMOIGNAGE.

Tel est le titre d'un article dû à la plume d'un écrivain protestant et que nous reproduisons des *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*. Nos lecteurs, nous en sommes sûr, le liront avec intérêt.

“Le *Weekly Chronicle* de San-Francisco publie sur sainte Anne, à la date du 26 août, un remarquable article dont nous traduisons quelques extraits. On ne manquera pas d'admirer comme nous la bonne foi et la parfaite sincérité de l'auteur, M. Joaquin Miller.

Pendant le mois que j'ai passé à Québec, dit-il, j'ai souvent conversé avec des gens distingués, avocats, jurisconsultes, littérateurs, et je n'ai trouvé parmi eux personne qui doute de l'efficacité des prières adressées à sainte Anne.

Pour moi je n'ai pas vu d'aveugles qui aient recouvré la vue, mais une dame anglaise d'une grande distinction, Mme G. M. P. m'a raconté en détail la guérison d'une petite fille de dix ans, aveugle depuis sa naissance. Je n'ai jamais entendu de récit plus charmant ni plus pathétique. Tout ce que je sais, c'est que ce récit est vrai. Mme G. M. P. appartient à une famille très honorable de l'île de Wight; elle est liée d'amitié avec le plus grand des poètes vivants, et un de ses frères est célèbre à juste titre dans le monde littéraire.

Cette Dame me conduisit un jour dans l'humble chapelle du couvent de Sainte Anne. Dans un coin, une religieuse vêtue de noir était agenouillée. Elle était aveugle. Venue de bien loin, elle passait ainsi ses jours en prière, attendant sa guérison. "Va-t-elle recouvrer la vue?" demandai-je. "Oui; très certainement," répondit la bonne dame, et elle me raconta les choses merveilleuses dont elle avait été témoin à Sainte-Anne.

Le même jour, je remarquai dans l'église un pauvre vieillard tout perclus, et si faible qu'il ne pouvait même se servir de béquilles. On l'aïda à se traîner jusqu'au pied de la statue. Il s'y affaissa. Comme je n'étais pas venu pour prier, mais pour voir, je fixai attentivement mes regards sur cet homme. D'ailleurs je ne pouvais détacher mes yeux de ces traits où le sentiment et la vie semblaient s'être éteints, et dont la pâleur était livide. Le malade leva pourtant la tête et ses lèvres remuèrent. Je n'en dis pas davantage, je craindrais de profaner le sujet. Laissez-moi simplement ajouter que je vis ce vieillard rendu à la santé, sinon à la jeunesse. Il se leva, je le suivis jusqu'à la porte. Là, il prit son sac de voyage et son bâton, et se mit à marcher du pas d'un athlète. Je le suivis encore un certain temps. Il n'y avait plus de doute possible; il était bien guéri.

On trouvera peut-être bien absurde qu'un vieux mineur des Sierras, vieux rêveur et vieux rimeur qui n'eut jamais foi en aucune religion et qui n'eut jamais non plus le temps de prier, se surprenne à raconter de pareilles choses, à donner sa parole d'honneur que tout ce qu'il vient de dire n'est que la froide et absolue vérité. Mais oui, c'est la vérité, et je sais que les miracles attribués à sainte Anne, à la *Bonne sainte Anne de Beupré*, comme on l'appelle, sont authentiques, et que s'il s'est fait des miracles autrefois, il s'en fait encore aujourd'hui.

Il peut venir, et sans doute, il viendra ici beaucoup de voyageurs américains disposés à rire de tout ce qu'ils verront. Les Américains aiment tant à rire! Mais je me permets de le dire, ce trait de notre caractère national, qui nous fait rire de ce que nous ne comprenons pas et mépriser les idées reçues, va quelque fois beaucoup trop loin.

Encore quelques mots pour finir : On verra jusqu'où peut aller la confiance en sainte Anne.

La dernière fois que je pris le bateau pour Beupré, une jeune femme portant un enfant dans ses bras, vint s'asseoir près de moi. La douleur avait fait pâlir son visage et ses yeux étaient sans éclat. Certain que le baby se mettrait bientôt à pleurer, je cherchai des yeux un autre siège; mais pas une place ne restait libre. Me tenir debout tout le long du voyage, c'était impossible. Je me résignai, mais non pas entièrement. La pensée que l'enfant allait bientôt pleurer me rendit à l'avance nerveux et de mauvaise humeur. Il ne pleura pourtant pas, et j'en fus si charmé que j'entrepris sur-le-champ de faire amende honorable. Je dis quelques mots à la pauvre femme, et lui fis compliment sur la tranquillité du baby. Elle ne répondit pas. Elle se contenta de baisser les yeux sur le voile blanc qui couvrait la figure de l'enfant. Ne sachant comment interpréter ce silence, et craignant

qu'elle n'eût remarquer ma mauvaise humeur de tout à l'heure j'avais hâte de lui prouver que je ne haisais pas du tout les petits enfants. Arrivés au quai, je lui offris de prendre le baby dans mes bras et de le porter jusqu'à l'église. La femme pâle serra l'enfant plus fort contre son cœur, et ne répondit pas. J'en fus étonné. Il y avait pourtant tant de douceur dans ces yeux creusés par la souffrance, que ces manières étranges ne m'offensèrent pas. Je suivis la femme de très près. Elle ne parla pas. L'enfant ne pleura pas non plus. Nous entrâmes dans l'église. La femme pâle paraissait bien faible. Je lui offris mes services. Elle ne dit rien, mais ses grands yeux creux se portèrent sur moi avec une telle expression de tristesse suppliante, que j'en fus ému. Je marchai devant elle, l'aidant à se frayer un chemin dans la foule. Au pied de la statue, la femme pâle me dit merci, et tomba à genoux. D'une main tremblante elle rejeta en arrière le voile qui couvrait l'enfant. A ce moment je ne sais quel rayon d'espoir mêlé d'angoisse illumina le front de cette pauvre femme. Elle souleva le pauvre, petit dans ses bras, et lui fit toucher les pieds de la statue miraculeuse—Et,—ô mon Dieu, ayez pitié de nous tous.—l'enfant était mort! et la pauvre mère, guidée par sa douce et invincible foi, l'avait amené ici, espérant que la Bonne sainte Anne lui rendrait la vie!”

—ooo—

FAVEURS OBTENUES.

L'Assomption de McNider.—En 1874, je fus renversé de voiture par mon cheval qui avait pris le mors aux dents. Dans ma chute je perdis connaissance. Le médecin appelé à mon secours constata que j'avais deux côtes de cassées. Pendant plusieurs mois je fus incapable de travailler. Sur l'avis de mon curé,

je fis un vœu à sainte Anne pour obtenir ma guérison.

Au mois d'avril 1875, bien que je fusse encore incapable de travailler, je me rendis à Rimouski, et en passant à la Pointe-au-Père, j'entraî dans la chapelle de sainte Anne. A la vue des béquilles laissées par des personnes guéries, j'éprouvai une sensation extraordinaire dans tous mes membres, et je me sentis complètement guéri à l'instant même. J'étais si content qu'en sortant de la chapelle je pleurais de joie. Depuis ce moment, je ne me suis plus jamais senti de mon accident.

En juillet suivant, je me suis rendu à la chapelle de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père pour accomplir mon vœu. Je suis donc intimement convaincu que je dois ma guérison à l'intercession de la bonne sainte Anne; et que, sans elle, j'aurais certainement succombé en peu de temps aux suites de mon accident, comme le pensaient aussi tous ceux qui me voyaient.

Xavier St. Laurent.

Haverhill.—Etant tombée bien malade et les remèdes du médecin ne me procurant aucun soulagement, j'eus recours à sainte Anne et fis une neuvaine en son honneur. Au bout de trois semaines, j'étais pour reprendre l'ouvrage, mais ayant eu le malheur de manquer à une de mes promesses, je retombai malade. Je fus un an et demi sans pouvoir travailler. Tout en employant les remèdes du médecin, je continuai à prier la bonne sainte Anne avec plus de ferveur que jamais. Elle a enfin exaucé mes prières, car depuis sept mois je puis me livrer comme par le passé à mes occupations ordinaires. J'avais aussi promis de faire publier cette faveur dans le *Messenger de Sainte Anne* si je l'obtenais.

A. Lanouette

Saint Fabien.—Je dois une grande reconnaissance à sainte Anne pour avoir fait disparaître une enflure dont je souffrais à la tête.—*Mme O. B.*

Mille actions de grâces à sainte Anne et à Notre-Dame du Sacré-Cœur pour faveurs spéciales obtenues.

Mme J. L. D.

—ooo—
DIOCÈSE DE RIMOÛSKI.

Changements ecclésiastiques—1883.

M. le Chanoine Carbonneau est nommé curé de St Modeste.

M. le Chanoine Largis, curé de St Jean Baptiste de l'Île-Verte.

M. Thos Gravel, curé de Ste Anne des Monts.

M. Aug. Duval, curé de St Donat.

M. Hermel Tremblay, curé de St Matthieu.

M. François Cinqmars, curé de St Alexis de Matapédia.

M. Philippe Antoine Bérubé, curé des SS. Anges de Caspédia.

M. Alfred Prémont, curé de Ste Blandine.

Vu le départ de M. Carbonneau de l'Evêché, et l'absence de M. Percy A. Phillips, assistant-secrétaire, M. F. X. Cloutier est nommé pro-secrétaire du diocèse et maître de cérémonies.

Au Séminaire, M. le Chanoine Saucier, déjà assistant-supérieur et procureur, est nommé directeur du petit-séminaire; M. Philippe Sylvain qui continue à être directeur du grand-séminaire, est nommé professeur de théologie dogmatique et morale; M. Alphonse Bélanger, préfet des études et professeur des sciences physiques; M. Aug. Gagnon, diacre, économiste.

M. Ant. Soucy est nommé vicaire à la cathédrale.

M. J. M. Moreau, assistant à Cacouna.

M. Achille Thibeau, vicaire aux Trois-Pistoles.

M. P. Cél. Saindon, vicaire à l'Île-Verte.

M. Louis Piquet, vicaire au Bic.

M. Henri Lavoie, vicaire à N. D. du Sacré-Cœur.

M. Narc. Terriault, vicaire à Matane.

M. F. X. Guay, vicaire à Carleton.

M. Régis Beaumont, vicaire à la Grande-Rivière.

A leur demande, M. le Chanoine Winter et M. F. B. Couture ont obtenu la permission d'exercer temporairement le ministère dans un autre diocèse.

M. M. J. J. Auger et Jules H. Bernier ont été autorisés à prendre du repos.

F. X. Cloutier, Ptre.

Pro-Secrétaire.

— 000 —

ORDINATIONS.

Jeu-

Tonsurés : MM. J. B. Ruest, de St Anaclet, Nicolas Canel et Elzéar Dufour, de Rimouski.

Minors : MM. Jos. Elzéar Pelletier, Pierre Hudon dit Beaulieu, Jos. Em. Oscar Sylvain, Joseph Médard Gagnon dit Belles-Iles, du diocèse de Rimouski, et M. Ph. Phédime Paradis, du diocèse de Chatam.

Dimanche le 7, Sa Grandeur a encore fait les ordinations suivantes :

Sous-diacres : MM. Ch. Philémon Côté, Elias Morris, L. Jos. Sifroi Sirois et Léon D'auveuil, tous du diocèse de Rimouski.

Diacre : M. Antoine Bérubé, aussi du diocèse.

F. X. Cloutier, Ptre.

Pro-Secrétaire.

— 000 —

PETITES NOTES.

On lit dans le numéro du 23 septembre des *Missions catholiques* :

“ Par bref du 11 septembre, Sa Sainteté a envoyé au Canada, en qualité de commissaire apostolique, le Très R. P. dom Henri Smeulders, abbé de l'ordre des Cisterciens, consultant de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

“ Cet éminent religieux a été revêtu des plus amples pouvoirs: il aura notamment le pas sur les évêques et la faculté d'officier pontificalement.

Dom Smeulders a quitté Rome le 20 septembre. Sa mission est motivée par certaines difficultés concernant la succursale de l'Université Laval, l'École de Médecine de Montréal et d'autres affaires ecclésiastiques de la province de Québec.”

Le R. P. Fielon, de Sainte-Anne-de-Beaupré, a prêché, au commencement de ce mois, la retraite du Grand et du Petit Séminaire ainsi que celle des élèves des Sœurs de la Charité.

La fête célébrée, le 11 à Kamouraska, à l'occasion du 50e anniversaire de prêtrise du Rév. M. Hébert, a été magnifique et elle a laissé des souvenirs ineffaçables dans le cœur de ceux qui en ont été les témoins! Une centaine de prêtres venus de tous les points du pays, ont pris part à cette imposante démonstration.

La fête a commencé par une grande messe solennelle chantée par Messire Hébert, le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Bruchési.

La veille, Mgr l'archevêque de Québec a fait la bénédiction de trois cloches.

Mgr Lafloché, évêque des Trois-Rivières, est arrivé de Rome lundi matin, le 23, par le steamer *Circassian*. Sa Grandeur a été reçu au débarcadère par le Rév. M. Cloutier, vicaire de la cathédrale des Trois-Rivières, et le Rév. M. F. X. Cloutier, secrétaire de l'évêché de Rimouski.

Malgré son âge assez avancé et la faiblesse de sa santé, Monseigneur Lafloché a supporté sans trop de fatigue ce long et pénible voyage. Sa Grandeur s'est arrêtée chez son vénérable collègue, Mgr Langevin, et n'est partie que le lendemain pour Québec.

Lundi dans l'après-midi, Mgr Lafleche accompagné de Mgr de Rimouski et de plusieurs prêtres a visité le séminaire. Les élèves ont reçu avec bonheur ces visiteurs distingués et ont présenté à Mgr l'Evêque des Trois-Rivières une belle adresse à laquelle Sa Grandeur a répondu avec cette conviction et cette éloquence qui le distinguent. C'est avec une grande bienveillance que Monseigneur a accordé un congé à l'occasion de sa visite au Petit-Séminaire.

Le lendemain Monseigneur a dit la messe à la chapelle du Séminaire et a bien voulu prêter du célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes. Les élèves conserveront longtemps le souvenir de la parole entraînant de vénérable évêque et n'oublieront jamais les sages conseils qu'il leur a donnés.

Mgr Lafleche a aussi visité le convent des Sœurs de la Charité et la communauté des Sœurs des Petites-Ecoles.

Mardi, le 23, Mgr Lafleche et Mgr Langevin sont partis pour Québec.

Nous reproduisons du *Courrier du Canada* du 22, le compte-rendu de la réception du Commissaire pontifical.

« Son Excellence le Très Révérend dom Henri Smoulders, commissaire pontifical, est arrivé à Québec, hier matin, à six heures et demi par le convoi du chemin de fer du Nord.

Il était arrivé à New-York vendredi dernier. Il devait arriver ici samedi, mais retenu à Troy, il prit une direction toute opposée à celle de Québec, et ne s'aperçut de sa méprise qu'après avoir parcouru une cinquantaine de milles; c'est ce qui fait que l'archevêque est arrivé au moment où l'on s'y attendait le moins. Il s'est rendu chez les RR. PP. Rédemptoristes.

Il a déjà été chargé de fonctions importantes et délicates. Il est âgé d'une cinquantaine d'années, et est abbé mitre; c'est en cette qualité qu'il porte la crosse épiscopale. Il est Hollandais ainsi que ses deux secrétaires.

La réception officielle de Son Excellence a eu lieu à 1.30 cette après-midi.

Voici dans quel ordre se déroule le programme. A 11 heures les voitures de l'archevêché se rendent chez les RR. PP. Rédemptoristes pour y aller chercher le Commissaire pontifical.

A 11.45 présentation des membres du clergé de la ville à Son Excellence.

A midi, dîner à l'archevêché.

A 1.15 h. lecture du bref nommant Son Excellence commissaire pontifical et lui conférant les pouvoirs les plus amples. Il pourra non seulement faire enquête sur les questions en litige, mais les régler définitivement. A 1.30 h, la procession solennelle commence à défilér. On se rend du palais archiépiscopal à la Basilique par les rues Buade et de la Fabrique. En entrant dans la Basilique Son Excellence donnera la bénédiction solennelle du St Sacrement.

On a élevé un trône surmonté d'un magnifique baldaquin en face de celui de Sa Grandeur.

Des pavillons flottent en face de l'archevêché et de la Basilique.

Les séminaristes assistent à la procession. Voici les noms des deux secrétaires de Son Excellence: le Révd Gérard J. de Bie, prêtre et M. l'abbé Antoine Daidé, diacre."

Des télégrammes ont été envoyés à tous les évêques de la province les invitant à se rendre à Québec sous le plus court délai.

Les Rév. MM. Rouisse et H. Paré décédés dernièrement appartenaient à la société d'une messe.

— 000 —
RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

N. S. Père le Pape Léon XIII Les pays où l'Eglise est persécutée. Mgr l'Evêque, le clergé et les œuvres diocésaines. La Préfecture apostolique du Golfe St Laurent. Prêtres malades 4; familles 35; malades 42; jeunes gens débauchés 13; actions de grâces 32; maux d'yeux 11; grâces particulières 27; vocations 4; sourds 8; voyageurs 43; les œuvres et tous les bienfaiteurs du pèlerinage.

Vu et approuvé:

† JEAN EV. DE ST GERMAIN DE RIMOUSKI.